

Les analyses

de POPULATION
& AVENIR

Juillet
2019



Publication dirigée par
Gérard-François Dumont

La revue des populations et des territoires

<https://www.population-et-avenir.com/les-analyses-de-population-avenir/>

Le développement local et le pays Niçois

par

Gérard-François DUMONT

Le développement local et le pays Niçois

Gérard-François DUMONT

Résumé

L'auteur, après avoir précisé les raisons du contexte dans lequel il s'exprime, présente les ressorts principaux du développement local en les mettant en perspective compte tenu des spécificités de Nice et des Alpes-Maritimes.

Mots-clés

Géographie ; territoire ; développement local ; économie urbaine ; modèle centre-périphérie ; enclavement ; connexion ; France ; Nice ; Alpes-Maritimes

Abstract

The author, after having specified the reasons of the context in which he expresses himself, presents the principal springs of the local development by putting them in perspective taking into account the specificities of Nice and Alpes-Maritimes

Keywords

Geography ; Territory; Local development ; Urban economy; Center-periphery model; Isolation; Connection; France ; Nice; Alpes-Maritimes

To cite this version :

Pour citer cette publication :

Dumont, Gérard-François, « À propos du développement local et du pays Niçois », *Les analyses de Population & Avenir*, juillet 2019, p. 1-6. [ISSN 2552-2078]

gerard-francois.dumont@wanadoo.fr

À propos du développement local et du pays Niçois

Un entretien avec le Recteur Gérard-François Dumont, parrain d'honneur de l'association Du Pays Niçois aux Grandes Ecoles



Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne
Président de la revue *Population & Avenir**
Auteur notamment du livre *Les territoires français : diagnostic et gouvernance* (Armand Colin)

Pourquoi avoir accepté de parrainer l'association « Du Pays Niçois aux Grandes Écoles » ?

Gérard-François Dumont. Ayant exercé les responsabilités de recteur de l'académie de Nice et de chancelier des universités, j'avais entrepris des initiatives pour faire connaître aux collégiens et lycéens le large éventail d'offre de formation de l'enseignement supérieur, dont les grandes écoles et les filières sélectives. En effet, méconnaissant l'existence de pans entiers de cette vaste offre, nombre de collégiens et de lycéens, ainsi que d'étudiants de premier cycle, éprouvaient des difficultés à choisir et à s'approprier des objectifs de formation. En outre, le pays niçois, en dépit des moyens modernes de transport que sont les réseaux ferroviaires et aéroportuaires, demeure dans une position géographique de finistère au sein de l'Hexagone. Cette

caractéristique spatiale nécessite que les jeunes s'en échappent mentalement pour élargir le spectre de leurs ambitions.

« [...] le rôle d'une telle association est plus impératif que jamais avec la réforme du lycée qui supprime les habituelles séries L, S et ES et demande aux lycéens d'effectuer eux-mêmes des choix de spécialité »

Je ne vois donc que des avantages à ce qu'une association, outre les structures publiques existantes, agisse de façon concrète pour permettre à des jeunes collégiens, lycéens ou étudiants de mieux réfléchir à leurs futurs cursus et à les aider à se fixer des objectifs. J'ajoute que le rôle d'une telle association est plus impératif que jamais avec la réforme du lycée qui supprime les habituelles séries L, S et ES et demande aux lycéens d'effectuer eux-mêmes des choix de spécialité dès la seconde, puis en première, comme la revue *Population & Avenir* l'analyse dans un récent numéro¹.

Une telle association doit savoir nouer des liens avec les structures existantes afin de transmettre la connaissance des cursus des grandes écoles et des filières sélectives et les moyens d'y accéder. Parallèlement, l'association est de nature à déployer des synergies entre les diplômés maralpains de Grandes écoles, les lycéens et étudiants et les entreprises du Pays Niçois.

Selon certains économistes et élus, il n'y aurait « point de salut » en dehors des grandes métropoles. Notre département possède la première métropole de droit commun, créée en 2010. Celle-ci ne s'étend néanmoins que sur un

* 191 rue Saint-Jacques 75005 Paris <https://www.population-et-avenir.com>
gerard-francois.dumont@wanadoo.fr

¹ Cf. Duchesne, Alexandre, « La place – commentée – de l'histoire-géographie dans le nouveau lycée : tronc commun et spécialité », *Population & Avenir*, n° 743, mai-juin 2019.

tiers du département et ne comprend que la moitié de la population maralpaine. Par ailleurs, nombre de ses communes sont rurales ou de montagne. Les territoires périurbains et ruraux sont-ils condamnés à périliter ?

Gérard-François Dumont. Effectivement, dans les années 2010, les pouvoirs publics français n'ont pas compris la véritable nature du processus – fort inégal – de métropolisation qui s'était déclenché dans les années 1990 et la relativité de ce processus compte tenu des changements intervenus depuis. Ils sont tombés dans ce que j'ai appelé une « idéologie de la métropolisation ». Adhérant à une croyance selon laquelle l'avenir de la France et de sa compétitivité dans un monde globalisé dépendait exclusivement des territoires les plus peuplés, ils ont fait voter par le Parlement pas moins de trois lois en huit ans pour, selon les termes même de la loi de 2014, favoriser « l'affirmation des métropoles ». L'État a décidé parallèlement de donner davantage de moyens financiers aux territoires ayant le statut administratif de métropole. Il en est résulté une course à ce statut qui a débouché sur une troisième loi en janvier 2017 ; depuis, la France déteint le record du monde (22) des territoires intitulés métropoles selon la loi.

Auparavant, Nice a été le premier territoire à décider d'accéder au statut de métropole tel que créé en 2010 après celui, à peine chaud, de Communauté urbaine. Rappelons le commentaire officiel² sur la transformation de la communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur en communauté urbaine, le 1^{er} janvier 2009 : « La transformation en Communauté Urbaine a pour objectifs de : renforcer la qualité du service et le lien de proximité avec les citoyens ; mutualiser les moyens techniques et

matériels, pour optimiser le service ; et bénéficier d'une augmentation conséquente de la dotation financière de l'État ».

L'idéologie de la métropolisation repose sur une théorie centre-périphérie³ que les logiques réticulaires remettent en cause. Comme l'attestent les réussites territoriales de ces dernières décennies, il est plus important pour un territoire de se créer des réseaux pour faire valoir son attractivité que de mettre en œuvre un lien exclusif avec le territoire proche le plus peuplé de sa région. En réalité, il n'y a aucune corrélation entre l'attractivité des territoires et leur taille démographique ou spatiale, comme le montrent toutes les comparaisons internationales. Être très peuplée et vaste n'est pas un avantage absolu surtout lorsque la gouvernance n'est pas satisfaisante. Londres ou New York ont connu des périodes de régression économique et démographique. En France, les dynamiques de l'emploi sont fort différenciées selon les vingt-deux métropoles et non nécessairement positives, même si certaines se trouvent en quelque sorte dopées par la nouvelle délimitation des régions mis en œuvre le 1^{er} janvier 2016.

« Il n'y a de fatalité pour aucun territoire, y compris dans le moyen et le haut pays. La petite taille peut même être valorisée comme un avantage »

Avoir peu d'habitants ou une faible superficie n'est par un handicap dirimant lorsqu'un territoire sait être entreprenant comme le montrent nombre d'exemples français ou étrangers. Il n'y a de fatalité pour aucun territoire, y compris dans le moyen et le haut pays. La petite taille peut même

² <http://www.nicecotedazur.org/communaute-urbaine.html>, information relevée le 26 avril 2010. Cf. Dumont, Gérard-François (direction), *La France en villes*, Paris, Armand Colin Sedes CNED, 2010.

³ Dumont, Gérard-François, « Territoires : le modèle « centre-périphérie » désuet ? », *Outre-Terre*, n° 21, 2017.

être valorisée comme un avantage, à l'exemple de l'État américain du Delaware qui s'affirme « small, but beautiful ».



Saint-Etienne de Tinée (place de l'Eglise), 1 500 habitants, village le plus haut nord du département

Quels sont selon vous les ressorts principaux du développement économique local ?

Gérard-François Dumont. Sans reprendre mes diverses analyses sur le sujet⁴, le plus important pour le développement économique local tient aux habitants du territoire ; ces derniers en sont les premiers acteurs lorsqu'ils ressentent un enracinement dans leur territoire si profond qu'ils sont prêts à donner du temps et à prendre des risques pour le développer et qu'ils y déploient un esprit d'entrepreneuriat.

Agir local, c'est aussi penser global. Un projet local ne peut réussir que si le territoire sait qu'il n'est pas une île isolée au milieu d'un océan, mais que son identité et sa réussite ne peuvent s'affirmer qu'en s'inscrivant dans la réalité réticulaire du monde, ce qui suppose d'écarter le caractère très largement dominant dans la littérature et dans les esprits du modèle centre-périphérie.

⁴ Cf. Dumont, Gérard-François, « Les ressorts du développement local. La dynamique des territoires en France », *Futuribles*, n° 427, novembre-décembre

Le développement économique local tient également à la capacité du territoire à ne pas se refermer sur ses avantages en les considérant comme éternels, mais à attirer des forces vives venues d'ailleurs ou à faire revenir ceux qui ont quitté le territoire pour satisfaire à leur formation ou pour acquérir des expériences professionnelles. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, cela suppose de développer les atouts du territoire, d'en véhiculer une image positive et de savoir accompagner l'installation ou la réinstallation. Le bon accueil de ceux qui reviennent sur le territoire de leur enfance, de leur adolescence ou de leurs premières années d'enseignement supérieur est nécessaire, mais le défi de la réception d'activités économiques qui viennent s'installer sur le territoire est tout autre. Le risque est que ces activités demeurent hors sol, ne ressentent aucun ancrage territorial, qu'elles ne s'impliquent pas dans la vie du territoire et prennent des décisions stratégiques sans nullement tenir compte des réalités de leur territoire d'implantation.

Pour un bon développement économique local, il faut « endogénéiser » les apports extérieurs, ce qui suppose des actions concrètes, notamment en matière d'accompagnement des entreprises. En France, nombre de déclassements économiques territoriaux de ces dernières décennies sont le résultat ou d'un enfermement ou d'une incapacité d'endogénéisation.

Vous avez été Recteur d'académie au sein de l'académie de Nice et connaissez bien le territoire maralpin. Quel regard portez-vous sur le département ?

Gérard-François Dumont. Il convient d'abord de rappeler que les Alpes-Maritimes disposent d'un patrimoine architectural et naturel à la

2018 ; *Les territoires français : diagnostic et gouvernance*, Paris, Armand Colin, collection « U », 2018.

fois fort diversifié et remarquable dans la partie littorale, comme dans le moyen et le haut pays. En outre, ce qui est moins connu, le territoire des Alpes-Maritimes est nettement mieux aménagé que celui de la Riviera italienne, ce qui explique d'ailleurs les importants flux humains venant d'Italie. Et, bien entendu, la présence de Monaco est un atout supplémentaire.



Troisième aéroport de France en termes de trafic, l'aéroport Nice-Côte d'Azur illustre bien la qualité des infrastructures du département.

Comme précisé ci-dessus, les Alpes-Maritimes demeurent un département enclavé éloigné des principaux pouvoirs politiques et qui intéresse fort peu Paris. La plupart des décideurs nationaux pensent, du haut de leur tour d'ivoire, que la Baie des Anges suffit à la dynamique locale et donc que les Alpes-Maritimes sont un pays qui bénéficie d'une rente de situation durable. Une caractéristique complémentaire est la faible synergie avec la capitale régionale, qui repose en grande partie sur des éléments objectifs, géographiques, culturels, historiques ou économiques et qui, en conséquence, demeurera inévitablement réduite.

Cet éloignement qui engendre un relatif désintérêt des pouvoirs publics nationaux peut être jugé comme un handicap. Mais c'est peut-être plutôt une chance. D'ailleurs, lorsque l'État s'intéresse

trop aux Alpes-Maritimes, les résultats sont fort loin des espérances. Effectivement, l'État s'est adjugé la responsabilité de l'aménagement du département dans le cadre d'une directive territoriale d'aménagement (DTA) après la loi de 1995. Cela s'est traduit par une sorte de mise sous cloche durant la rédaction de cette DTA qui a duré sept ans (1995-2002), puis par la quasi-absence de résultats concrets et plutôt le contraire : abandon du projet d'autoroute du Mercantour, étouffement de l'espoir de retrouver des liaisons satisfaisantes entre Turin et Nice...

Les Alpes-Maritimes savent qu'il n'y a guère à attendre de l'État et qu'il est donc peu utile de concentrer l'essentiel de son énergie à le solliciter. En conséquence, le département est fort inventif dans les domaines les plus variés, comme l'attestent nombre d'innovations et de réalisations. Toutefois, comme les autres territoires français, ses possibilités de développement au service du bien commun dépendent aussi des réglementations nationales, dont il faut souhaiter que les fortes tendances à la centralisation depuis la fin des années 1990 soient inversées⁵.

⁵ Dumont, Gérard-François, « Géopolitique des territoires français : décentralisation versus

recentralisation », *Diploweb.com, la revue géopolitique*, 15 septembre 2018.

La publication

Les analyses de Population & Avenir

a pour objet de diffuser gratuitement des analyses sur des thèmes diversifiés (fécondité, pauvreté, migration, immigration, intégration, politique familiale, logement, logement social, francophonie, frontière, méthodologie, développement des territoires...), et sur des territoires variés précisés dans le titre de la publication (Europe, Union européenne, Afrique, Arabie Saoudite, Casamance, Chine, Gambie, Sénégal, France, régions françaises, Corse, Nice...) ou étudiés au sein du thème considéré (Brésil, Maroc, Venezuela, Alpes-Maritimes...).

Toutes ***Les analyses de Population & Avenir*** sur :

<https://www.population-et-avenir.com/les-analyses-de-population-avenir/>

Les analyses de Population & Avenir

Liste des publications

« Le développement local et le pays Niçois », *Les analyses de Population & Avenir*, juillet 2019.

« Alfred Sauvy's Working Method », *Les analyses de Population & Avenir*, juin 2019.

« La frontière Sénégal-Gambie dans le contexte du conflit en Casamance : mobilités, flux transfrontaliers et géopolitique », *Les analyses de Population & Avenir*, juin 2019.

« La francophonie, bilan et perspectives à l'aune des rapports Graddol », *Les analyses de Population & Avenir*, 2019.

« Les migrations internationales et l'Afrique : des logiques Sud-Nord ou Sud-Sud ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2019.

« Observations sur le Dictionnaire de démographie et des sciences de la Population », *Les analyses de Population & Avenir*, 2019.

« La reprise de la fécondité au milieu des années 1930, phénomène non perçu des observateurs du temps ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2019.

« Immigration : la question de l'intégration dans un contexte fondamentalement nouveau », *Les analyses de Population & Avenir*, 2017.

« La pauvreté dans le monde : réponses inopérantes et solutions efficaces », *Les analyses de Population & Avenir*, 2016.

« China : a sustainable model ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2016.

« Chine : un modèle durable ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2016.

« Régions françaises : des géants géographiques aux attributions minuscules », *Les analyses de Population & Avenir*, décembre 2015.

« *Family policies & Europe's demographic future* », *Les analyses de Population & Avenir*, 2015.

« Politiques familiales et avenir démographique de l'Europe », *Les analyses de Population & Avenir*, 2015.

« La « crise » des migrants, l'opération anti-passeurs « Sophia » de l'UE et l'ONU », *Les analyses de Population & Avenir*, 2015.

« Europe : des disparités considérables dans les évolutions démographiques », *Les analyses de Population & Avenir*, juillet 2015.

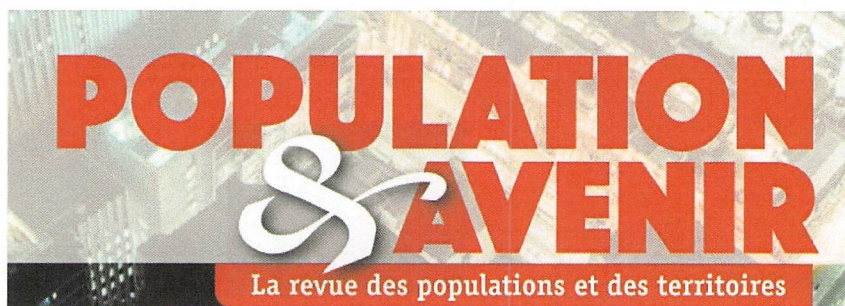
« Le logement et le logement social en France : éléments de diagnostic », *Les analyses de Population & Avenir*, juin 2015.

« Territoires : un fonctionnement radial ou réticulaire ? », *Les analyses de Population & Avenir*, mai 2015.

« Women and « Human Rights » in Saudi Arabia », *Les analyses de Population & Avenir*, septembre 2012.

« Le nouveau recensement de la population de la France et les améliorations nécessaires », *Les analyses de Population & Avenir*, 2008.

« Pourquoi la Corse a-t-elle voté « non » au référendum portant sur une collectivité territoriale unique ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2003.



Pour suivre la revue **Population & Avenir** :

<https://www.population-et-avenir.com/abonnement-annuel/abonnement-revue-population-avenir/>

Population & Avenir est la seule revue française et européenne se consacrant exclusivement aux questions géodémographiques et à leurs impacts territoriaux, économiques et sociaux.

Son objet consiste à présenter les évolutions en France, en Europe et dans le monde sous l'éclairage révélateur de la géographie de la population et de la science démographique.

Dans ce dessein, cinq fois par an, *Population & Avenir* présente clairement à ses lecteurs le privilège d'informations, d'analyses, de réflexions et d'argumentaires, illustrés par des cartes, des graphiques, des schémas...

En outre, chaque numéro de *Population & Avenir* propose un exercice pédagogique, conforme aux programmes de l'enseignement, amplement illustré, et comprenant un corrigé des questions traitées. Cet exercice s'adresse aux professeurs d'histoire-géographie et de sciences économiques et sociales, ainsi qu'aux élèves et aux étudiants devant préparer des examens ou des concours. Il est également fort apprécié de tous les lecteurs qui y voient une sorte de *trivial pursuit* enrichissant les connaissances tout en stimulant les capacités d'analyse et de synthèse de chacun.



Pour suivre la revue *Population & Avenir* :

<https://www.population-et-avenir.com/abonnement-annuel/abonnement-revue-population-avenir/>

La **recherche** d'un thème ou d'un espace géographique traité dans la revue *Population & Avenir* peut s'effectuer sur les sites :

www.population-et-avenir.com

<http://population-et-avenir.cairn.info>

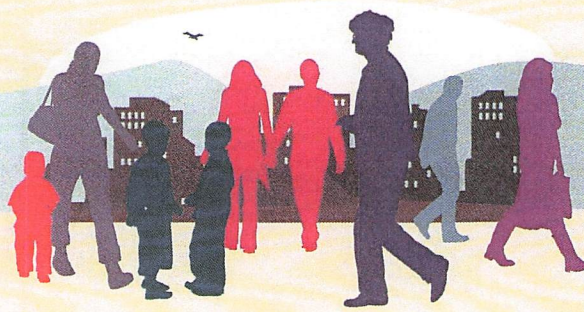
Une partie des articles et dossiers publiés dans la revue *Population & Avenir* peuvent être acquis selon un **format numérique** sur le site de Cairn info :

<https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir.htm>

Les sommaires de la revue *Population & Avenir* en langue anglaise et quelques articles en **anglais (english)** libres de droit sont accessibles à l'adresse :

<https://www.cairn-int.info/journal-population-et-avenir.htm>

Mieux comprendre les dynamiques territoriales et les évolutions géopolitiques, économiques et sociales sous l'éclairage révélateur de la démographie.



Population & Avenir, revue indépendante alliant rigueur et pédagogie, vous présente une analyse originale des enjeux actuels. Vous y trouverez une source d'informations, de réflexions et d'argumentaires amplement illustrés par des cartes, des graphiques, des tableaux, des schémas...

Dans chaque numéro, un exercice pédagogique conforme aux programmes des lycées et collèges



www.population-demographie.org **POPULATION & AVENIR** La revue des populations et des territoires

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne pour 1 an (5 numéros)

France 32 €
 Dom/Tom ... 37 €
 Étranger 43 €

Je règle par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre de Population & Avenir
 virement sur le CCP Paris 152-17W
 carte bancaire sur notre site www.population-demographie.org/revue03.htm (paiement sécurisé)

À retourner à : **POPULATION & AVENIR**
 35, av. Mac-Mahon - 75017 Paris

Offre valable jusqu'au 31 janvier 2017. Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Toute opposition de votre part, vos informations pourront être utilisées sans des blocs.

Mes coordonnées

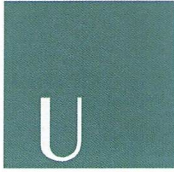
M.
 Mme
 Mlle

Nom _____
 Prénom _____
 Organisme _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Tél. : _____ Fax : _____
 Mèl : _____

GA2016



Adresse de facturation si différente de l'adresse de livraison



G.-F. DUMONT

Gérard-François DUMONT



LES TERRITOIRES FRANÇAIS : DIAGNOSTIC ET GOUVERNANCE

Concepts, méthodes, applications

2^e édition

LES TERRITOIRES FRANÇAIS :
DIAGNOSTIC ET GOUVERNANCE



2^e
éd.



ARMAND COLIN

07/12/2017 16:04